

Gymnastique masculine

Formation juges initiation

Besançon

Samedi 09 novembre 2019

Formation

Le CD 25 70 90 organise une journée de formation pour les **juges débutants** de « **gymnastique masculine** » En voici les éléments d'organisation. Ce stage est destiné à tous les juges débutants du CD 25 70 90 et donc il accueille les trois districts.

Présentation

Public concerné :	<ul style="list-style-type: none"> • 14 ans dans l'année • Obligation d'être licencié au moment de l'inscription
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - La connaissance de la FSCF et ses instances - Découvertes du PF 2020 – les fautes – les généralités - Travail sur vidéo pour la pratique
Lieu, dates et horaires :	Lieu : Centre diocésain 20 rue Mégevand Besançon Date : Samedi 09 novembre 2020 Accueil : 8 h 30 Début : 9 h 00 : Fin : 16 h 00
Conditions de repas et d'hébergement :	Repas pris sur place au centre diocésain
Amener :	<ul style="list-style-type: none"> • Programme fédéral GM 2020 • De quoi prendre des notes
Inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite d'inscription : 30.10.2019 • Date limite de retour des autorisations et de règlement : 03.11.2019 • Nombre minimum d'inscriptions : 8 • Nombre maximum d'inscriptions : 25 • Coût : 30.00 € à la charge de l'association À régler à l'inscription par chèque – libellé à l'ordre de : FSCF CD 25 70 90 ou virement RIB sur le site Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement. Possibilité de s'inscrire directement sur le site internet Pour renvoyer la fiche d'inscription par courriel : stage.cd-257090@fscf-bfc.fr
Autorisation parentale :	à joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant le : 03.11.2019
Contact le jour du stage	Thomas SCHREPF 06 09 57 78 27

En cas de besoin, vous pouvez nous contacter au Comité Départemental 03 81 25 28 11
Avec nos cordiales salutations.

Marie France JUNOD
Responsable Juges GF GM

Le centre diocésain ne permet plus l'accès aux parkings les jours de formation. Il est possible de bénéficier d'une réduction pour le parking de la mairie (sous terrain) : **5.00 € la journée.**

Il faut **nous transmettre par association** en même temps que les inscriptions, le nombre de véhicules qui seront présents, avec la date – nom association – nombre de véhicules

Il sera donné à chaque conducteur, au cours de la journée, un ticket de paiement à tarif réduit. Nous espérons que vous pourrez les mettre aux impôts avec vos IK.

Sinon il faudra vous garer sur le parking de Chamars dans la partie gratuite ou payante.